

SAINT
GERMAIN *Plus*
EN LAYE *qu'une ville,
un état d'esprit !*

ARNAUD PERICARD

UNION POUR SAINT-GERMAIN FOURQUEUX

ap2026.fr • Suivez-nous sur



>> 1. RENFORCER CE QUI NOUS UNIT

— ÉDUCATION —



Réussite éducative : un engagement pour notre jeunesse

Ce programme est notre engagement pour lui donner toutes les chances de réussir, de s'épanouir et de contribuer à notre avenir commun.

Éducation ambitieuse dès le plus jeune âge

- Préserver le nombre de **places en crèche** malgré un contexte national de recrutement en forte tension.
- Développer les ateliers de **soutien à la parentalité** : bien grandir, nutrition, sommeil, rythme de vie.

Plan Écoles 2026–2032 pour des établissements modernes

- Une école **renovée par mandat** : livraison Marcel-Aymé-Les Sources en 2028, rénovation de l'école Schnapper pour 2030/2032.
- Des **cours d'écoles plus vertes** : végétalisation, création d'îlots de fraîcheur, espaces ombragés, soutien des projets nature et environnement.
- Poursuite du soutien financier aux séjours de **classes découvertes**.
- Un **temps périscolaire** enrichi lors de nouveaux ateliers, lutte contre le gaspillage alimentaire et développement de l'éducation au goût.
- Rénovation (engagée par la Région) du **Lycée Jeanne-d'Albret**, début des travaux à l'été 2027.
- Une politique de soutien ambitieuse à destination de la communauté éducative publique et privée.

Mieux orienter, mieux accompagner les jeunes

- Partenariats renforcés avec les entreprises locales pour les stages de 3^e et de lycée.
- Mise en place d'un **programme de tutorat** "Un jeune pour un jeune" lycéens et étudiants accompagnent des collégiens en difficulté.
- Soutien réaffirmé à la **Mission Locale DynamJeunes**.

Donner la parole aux jeunes

- Création d'un **Conseil municipal des étudiants**, en complément du Conseil Municipal des Jeunes, des Collégiens et des Lycéens.
- Maintien du **Passeport du civisme** pour les 800 élèves de CM2 de la ville.
- 16–25 ans : **Défi Jeunes** et création d'une **Bourse Jeunes** pour accompagner un projet individuel innovant et associatif et d'une aide financière pour la formation au BAFA.

Nos engagements pour les étudiants et l'enseignement supérieur

- 150 nouveaux logements étudiants "premium".
- Lancer un **Pass Étudiant Saint-Germain** : réductions chez les commerçants, au théâtre, aux clubs de sport, à la piscine, et enrichir le **Guide Étudiant**.
- Encourager l'implantation de nouvelles formations pré-bac et post-bac dans des secteurs d'avenir : numérique, transition écologique, santé, culture.
- Proposer un accompagnement à l'**entrepreneuriat étudiant**, en lien avec les incubateurs et les acteurs économiques locaux.

>> LE SAVIEZ-VOUS ?

400

logements

mis à la disposition
de nos étudiants, dans
4 résidences étudiantes.

23 500

élèves

accueillis chaque jour
dans nos 50 établissements
scolaires, Saint-Germain-en-
Laye affiche le ratio élèves
scolarisés/nombre d'habitants
le plus élevé de France !

— SÉCURITÉ —

La Sécurité du quotidien : une sécurité renforcée, moderne et proche des habitants

Tranquillité publique, présence sur le terrain et proximité



- Faire de la tranquillité publique une **priorité absolue**.
- **Renforcer les effectifs de police municipale** pour une présence accrue dans les quartiers.
- Installer des guérites de surveillance et **renforcer les patrouilles à pied** en centre-ville.
- Pérenniser les brigades spécialisées : équestre, canine, vélo.

Un plan anti-cambriolage engagé

- Déployer un **Plan anti-cambriolage renforcé**, fondé sur la prévention, la présence sur le terrain et la coopération avec la Police nationale.
- Créer une brigade dédiée de la Police municipale à la lutte contre les cambriolages.
- Poursuivre les dispositifs **Voisins Vigilants et Tranquillité vacances**.
- Protéger les commerçants et les partenaires associatifs grâce à des boutons d'alerte et dispositifs dédiés.

Lutter contre les nuisances et incivilités

- Agir contre toutes les **nuisances du quotidien** : déchets, insalubrité, incivilités, dépôts sauvages et dégradations.
- Réduire les comportements dangereux liés aux vélos et trottinettes, tout en encourageant une mobilité durable et respectueuse, et mettre en œuvre un plan de prévention et de sécurité routière afin de garantir la sécurité des usagers et de renforcer le respect des règles avec davantage de fermeté.
- Accroître les contrôles sanitaires dans les commerces, marchés et établissements recevant du public.

Technologies et innovation

- Poursuivre le déploiement de **nouvelles caméras de vidéo-protection**.
- Faire évoluer le **Centre de Supervision Urbain en Centre d'Hypervision**, pour piloter la ville en temps réel et détecter plus rapidement les incidents grâce aux technologies innovantes et à l'IA.



>> LE SAVIEZ-VOUS ?

50

agents de police municipale

150

caméras de vidéoprotection

Avec 68€ dépensés par habitant, notre ville investit bien au-delà de la moyenne nationale des communes de sa strate (34,5€) pour garantir la sécurité de chacun.



PATRIMOINE VIVANT

— NATURE, CULTURE, URBANISME —

— NATURE —

La transition écologique et énergétique est plus que jamais essentielle pour notre ville : c'est un engagement prioritaire à poursuivre ensemble.

La nature au cœur de nos actions

Nous continuerons à végétaliser la ville pour améliorer le confort de chacun :

- requalification des périphéries et entrées de ville : carrefour de l'Ermitage, nouveau cimetière, place Jehan-Alain, place Wauthier,
- végétalisation des dalles Beethoven et Mozart sur l'éco-quartier du Bel-Air et désimperméabilisation des parkings (Saint-Fiacre),
- création d'une canopée urbaine place Michel-Pericard,
- végétalisation accrue de la ville avec davantage d'arbres et de plantes : création de nouveaux espaces verts et végétaux (parc attenant à la crèche du Prieuré) & entretien du Ru de Buzot.



Notre ville, amie des animaux

- Labellisée "Ville amie des animaux", (3 pattes) Saint-Germain-en-Laye s'engage pour le bien-être animal en lien avec l'Observatoire du bien-être animal.
- Nous aménagerons un ou plusieurs caniparcs.

Plan Zéro Carbone - Vers la neutralité carbone en 2050

- Lancement d'un nouveau forage géothermique pour étendre le réseau de chauffage urbain à de nouveaux quartiers : une étape majeure dans la transition écologique, renforçant l'indépendance énergétique locale, propre et durable.

Sa mise en place permettra de raccorder notamment le Dôme St Germain, le château, l'hôtel de ville, le théâtre Alexandre-Dumas, les lycées et collèges...

- Déploiement et suivi du Plan d'Action Climat Énergie de la Ville et de ses 50 actions, en lien avec le Conseil local des Transitions.
- Poursuite du verdissement de l'éclairage public pour une ville plus sobre, plus agréable et plus durable.

>> LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2020



1440 arbres

plantés sur les 8 500 arbres recensés
de l'espace public (hors forêts)

15 500 m²

de sols désimperméabilisés
20 îlots de fraîcheur aménagés

3 écoquartiers :

le Bel-Air,
la Lisière-Pereire,
le Clos Saint-Louis

TOUTES LES PLANTES ET FLEURS DE NOS MASSIFS
SONT ISSUES DE NOS SERRES MUNICIPALES !

Classée en **forêt de protection** depuis 2019,
notre forêt couvre $\frac{3}{4}$ de notre ville.

La ville candidate pour la **4^e fleur**
du label Villes et Villages Fleuris en 2026.



— CULTURE —

L'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire renforce notre devoir de faire connaître, protéger et valoriser notre patrimoine.

L'accès à la culture et valorisation du patrimoine

Faire de notre ville un incubateur de talents artistiques et un pôle culturel de référence, ouvert à tous et tourné vers l'avenir.

Ouverture d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et expérimentation de nouveaux usages du patrimoine grâce au label Ville d'Art et d'Histoire.

Un Plan Musique pour tous

S'appuyer sur l'implantation du **Conservatoire à Rayonnement Départemental au Cœur des Sources**, pilier de l'éducation artistique et de la diffusion culturelle, pour déployer un Plan Musique ambitieux et accessible à tous.

Développer les classes orchestre à l'école, renforcer une programmation musicale exigeante autour de nos festivals et événements, et faire vivre la musique au quotidien dans les équipements culturels, l'espace public et les grands temps forts de la ville.

- **Plan de rénovation des bâtiments culturels** : amélioration du théâtre Alexandre-Dumas, rénovation de la salle Tati, de La CLEF, agrandissement de la salle du Colombier et poursuite des travaux de l'église Sainte-Croix de Fourqueux et de l'église Saint-Louis.
- Création d'un véritable **musée municipal**, mise en avant des collections et acquisition de nouvelles œuvres.
- Aménager un parcours patrimonial pour découvrir Fourqueux.

Une ville où l'art vit au quotidien

- **Poursuite de l'intégration de l'art dans l'espace public** : sculptures, street art, créations contemporaines, biennales et diffusion de nouveaux arts dans tous les quartiers et pour tous les publics.
- Une **programmation ambitieuse**, axée sur nos festivals de musique, et une animation renforcée avec de nouveaux événements culturels.
- Maintien de la **Fête des Loges**, en l'inscrivant dans un modèle plus durable, avec de nouveaux partenariats.



— NOS RÉALISATIONS —

- ✚ Réalisation du Grand Bassin.
- ✚ Rénovation de la Maison natale de Claude-Debussy.
- ✚ Restauration en cours de l'église Sainte-Croix à Fourqueux.



— URBANISME —

Aménager la ville durablement

Construire une ville sobre et adaptée aux défis climatiques et sociaux

Des règles plus simples pour une ville harmonieuse

- Simplifier les règles tout en protégeant nos bâtiments patrimoniaux.
- Accélérer l'audit énergétique des 100 000 m² du patrimoine communal et prioriser les rénovations exemplaires.
- Intégrer une **charte d'inclusion et d'accessibilité** dans chaque opération urbaine.

Préserver, rénover, faire revivre

- Moderniser le **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)** pour protéger et enrichir notre secteur sauvegardé.
- Créer un **guichet unique** pour accompagner les propriétaires individuels.
- Créer un **fonds municipal de rénovation du centre ancien**, soutenu par des partenariats publics et privés.
- Anticiper et gérer la mise en péril des bâtiments.

— FINANCES —

Garantir une gestion exemplaire et responsable : notre signature !

- 15 ans sans hausse de fiscalité locale.
- Développement de nouveaux partenariats (investisseurs, entreprises privées) pour financer les équipements dont vous avez besoin au quotidien.

NOTRE SIGNATURE

1. Pas de hausse de la fiscalité locale
2. Pas de hausse de l'endettement
3. Investissements soutenus pour préparer l'avenir

Simplifier les démarches, pour tous

1. Le Guichet du Quotidien

Un point d'entrée unique pour simplifier les démarches des habitants, des familles, des professionnels de santé, des propriétaires et des entrepreneurs, avec un accueil humain, multilingue et des services digitaux clairs et accessibles.

Ville de garnison, nous proposerons un **accompagnement dédié aux militaires et à leurs familles**, afin de favoriser leur intégration locale.

2. Une administration plus efficace

Des outils modernisés pour alléger les tâches administratives répétitives des agents et leur permettre de consacrer plus de temps à l'accompagnement et à la qualité du service rendu.



ENGAGEMENTS TENUS

150M€ d'investissements réalisés sans recours à l'emprunt, grâce à des finances maîtrisées et un autofinancement solide et pérenne.

Une dette de 42€ par habitant sur le mandat 2020-2026, très inférieure à celle des villes de même taille.

Des recettes optimisées grâce à la recherche active de partenaires (Région, Département, etc.).



2•FAIRE RAYONNER LA VILLE

Faire de Saint-Germain-en-Laye un territoire dynamique, ouvert et tourné vers l'international

Dynamisme commercial et économique

L'attractivité commerciale et économique est l'un des moteurs de notre ville : nos commerces, notre poumon.

- Poursuivre notre stratégie d'attractivité, pour renforcer l'expérience client : qualité de l'espace public, services, animations, campagnes promotionnelles.
- Favoriser un nouvel essor de services et commerces dans le quartier de l'hôpital, Clos Saint-Louis, avec le cinéma comme locomotive et l'ouverture d'un magasin de bricolage.
- Créer des confréries locales pour promouvoir nos artisans de bouche.
- Créer un Comité des fêtes et un programme d'animations pérennes.
- Lancer une étude pour la création d'une **foncière** dédiée au rachat de locaux commerciaux, permettant de **préempter** lorsque cela est possible et nécessaire.



- Donner plus de place aux terrasses dans l'espace public.
- Soutenir l'association et les collectifs des commerçants et dynamiser les marchés forains.
- Soutenir les métiers d'art et l'artisanat du bâti.
- Renforcer l'attractivité touristique de la Ville en lien avec l'Office du Tourisme intercommunal.

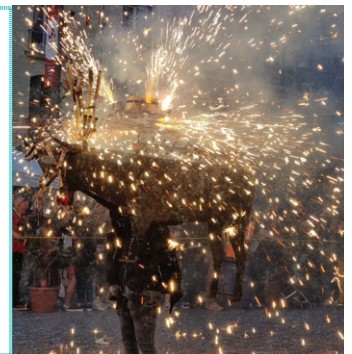
Développement économique

- Accompagner le lancement et le développement de tous les acteurs économiques et des nouvelles technologies.



—NOS RÉALISATIONS—

- + **Soutien au commerce local** : stationnement gratuit 30 minutes en surface dans l'hyper centre, 1h parking Centre-Château en semaine et 2h du vendredi au dimanche.
- + Animations régulières pour dynamiser le shopping.
- + Espace public requalifié pour une meilleure expérience d'achat (piétonnisation).



Rayonnement International

Saint-Germain-en-Laye, ville engagée à l'international et ouverte sur le monde



- Faire vivre nos jumelages et nos associations internationales en développant les échanges entre jeunes, écoles, artistes et associations avec nos villes partenaires.
- Développer le marché européen, carrefour de rencontres culturelles et associatives.
- Favoriser l'ouverture au monde dès l'école, en soutenant les projets linguistiques, européens et culturels au sein des établissements scolaires, à travers les valeurs de solidarité, de durabilité et de citoyenneté.

Proximité et participation citoyenne

Nous voulons une ville participative à votre écoute, et qui rayonne grâce à votre engagement.

- Amplifier le **Budget Participatif**, et le décliner notamment pour la jeunesse et les seniors.
- Poursuivre et développer les instances participatives Conseils local consultatif citoyen de Fourqueux, de la culture, du numérique, de la santé, des transitions et création du Conseil local du commerce et du Conseil du patrimoine et de l'urbanisme.
- Renforcer la vie de quartier : rencontres ouvertes à tous lors d'événements conviviaux.
- Encourager le bénévolat via une **réserve citoyenne formée aux soins de premiers secours et à la gestion des urgences**.
- Créer un **parcours d'intégration des nouveaux Saint-Germanoï**s, avec l'appui des associations et des bénévoles.

- Lancer le **dispositif de l'Heure Civique** qui offre à chacun la possibilité de s'engager bénévolement une heure par mois.
- Mettre en place un nouveau maillage du territoire avec un élu référent par quartier.

Les associations au cœur de notre action

Forte de plus de 300 associations qui créent du dynamisme, de la solidarité et un lien social précieux :

- Poursuite du partenariat étroit avec la **Maison des Associations** et consolidation du **Grand forum des associations** début septembre.
- Extension de la salle du Colombier destinée aux habitants et aux associations.



>> LE SAVIEZ-VOUS ?

DEPUIS 2022

3 budgets participatifs

successifs ont permis de réaliser

27 projets

initiés par les Saint-Germanoïs,
pour un total investi de 450 000€.

>> 3 • PRENDRE SOIN DE VOUS



Santé et bien-être

Forte d'une action déjà engagée en faveur de la santé de proximité, nous souhaitons aller plus loin : coordonner les acteurs, soutenir l'hôpital, attirer de nouveaux professionnels et renforcer la prévention pour tous.

- Faciliter et favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.
- Proposer aux jeunes praticiens des **logements à loyers modérés**, en lien avec les bailleurs sociaux.
- **Sensibiliser et prévenir** : poursuivre les actions de sensibilisation du grand public sur le terrain, et la prévention alimentaire en cantine scolaire.
- Santé mentale et accompagnement psychologique : **ouverture d'un centre de santé mentale et de pédopsychiatrie** à Chambourcy, campagnes de sensibilisation sur les addictions.



Solidarité et Inclusion

Seniors et personnes vulnérables

- Poursuivre le soutien aux aînés et aux plus vulnérables.
- Maintenir la gratuité des transports pour les plus de 65 ans sans condition de ressources.
- Développer l'offre diversifiée des **Clubs Seniors**.
- Instaurer un **Plan de lutte contre la perte d'autonomie**, et contre la solitude.
- Encourager les solidarités avec les associations et les bénévoles, pour renforcer le **bien-vivre ensemble**.
- Continuer à œuvrer pour une ville **accessible et inclusive**, attentive à tous les handicaps.



Egalité femmes-hommes

- Poursuivre notre engagement pour l'égalité femmes-hommes, notamment à travers la dénomination des espaces publics.
- Renforcer les actions concrètes pour l'égalité professionnelle, la prévention des violences, la santé des femmes, et l'éducation à l'égalité.

>> LE SAVIEZ-VOUS ?

3 maisons de santé
OBJECTIF **50** nouveaux professionnels de santé sur le mandat

Consolidation de l'activité hospitalière au Clos Saint-Louis :

- nouvelle radiothérapie , chirurgie maxillo-faciale, hôpital de jour, accompagnement à la santé mentale.



Logement

- Accompagner la rénovation du parc social : **logements Caraman et Henri-Larget**.
- Créer un **Parcours Habitat** et un **Guide d'accès au logement** pour accompagner les habitants tout au long de leur vie.
- Encourager l'accession à la propriété via la **conversion de logements sociaux en habitat privé**.

>> LE SAVIEZ-VOUS ?

Dotée de plus de
25%
de logements locatifs sociaux,
notre ville a atteint l'objectif imposé
par la loi SRU Solidarité et Renouvellement Urbain.



ENGAGEMENTS TENUS

Renforcement des solidarités locales dans l'écoquartier du Bel-Air avec les centres sociaux (Soucoupe, Agasec, Espace Delanoë) et le programme AXIOM.

Lancement du projet OASIS, maintien à domicile des seniors pour "bien vivre chez soi".

Participation annuelle de la ville au DuoDay pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.



Sport pour tous et partout

Une ville qui bouge pour la santé de tous. Favoriser une ville active, inclusive et attentive au bien-être de chacun.

Des équipements sportifs modernes

- **Plan de rénovation des gymnases** : équipements de proximité essentiels pour les clubs, les scolaires et les habitants : Cœur des Sources, La Colline, Schnapper.
- **Création de nouveaux équipements sportifs** : terrains de basket 3x3, deux terrains de Padel au Stade Georges-Lefèvre, un nouveau city-stade, une Maison de l'Escrime à Schnapper.

Faire rayonner la ville

- Soutenir l'accueil de **grands événements sportifs** nationaux et internationaux, notamment **être ville départ du Tour de France**.
- Soutenir le **handisport** dans tous nos clubs.
- Accompagner les jeunes talents via la "**Bourse Talents Saint-Germainois**" et le programme "Ambassadeurs du sport", pour encourager la performance et inspirer la jeunesse.

Sport & Santé

- Développer des **parcours santé** dans nos parcs et espaces publics pour favoriser les mobilités douces.
- Lancer un **Forum sport-santé**, un rendez-vous annuel majeur avec tous les acteurs.

—NOS RÉALISATIONS—

- **Stade Georges-Lefèvre** : accueil des délégations britanniques pour les JOP 2024, rénovation complète de la piste d'athlétisme, des terrains en terre battue, et du hockey sur gazon, installation du nouveau prestataire au Club House.
- **Camp des Loges** : accueil du centre d'entraînement du Stade Français Paris.
- **Stade Claude-Bocard** : création de nouveaux terrains de tennis pour le nouveau club issu de la fusion.

Aujourd'hui, nos installations permettent l'accueil de matchs de niveau national, notamment avec le FC Versailles.



>> LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec **11 000 licenciés sportifs**
Saint-Germain-en-Laye se situe
dans les **10 premières villes sportives de France**.

>> 4 • PRÉPARER ET RÉUSSIR L'AVENIR

Les mobilités fluides et intelligentes

Notre objectif : partager l'espace public harmonieusement, renforcer le bien-vivre ensemble et la sécurité.

Mobilités douces et Plan Vélo

- Encourager les mobilités douces : continuité et sécurisation des pistes cyclables, développement du stationnement vélo, soutien à l'installation de réparateurs de vélos, notamment dans les quartiers sud.
- Poursuivre le déploiement du Plan Vélo, en coordination avec la communauté d'agglomération et le Plan Vélo Ville afin d'accroître le nombre de kilomètres aménagés.

Zones apaisées et aménagements urbains

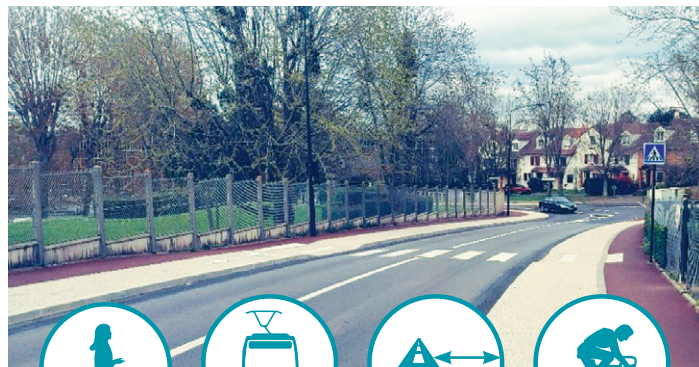
- Étendre les zones apaisées : piétonnisation et zones de rencontre : quartier de l'hôpital, boulevard de la Paix...
- Sécuriser les axes nationaux et les passages piétons sensibles.

Transports en commun et interconnexions

- Assurer des liaisons de bus entre Saint-Germain-en-Laye et la clinique du Port-Marly et l'hôpital de Poissy.
- Renforcer l'interconnexion avec les RER A, B et E (EOLE), notamment grâce au prolongement du T13 vers Achères.

Stationnement et infrastructure

- Créer 2 nouveaux parkings souterrains dans le quartier de l'hôpital : 600 places.



ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

—NOS RÉALISATIONS—

- ✚ Mise en place du Tram 13.
- ✚ 30 km/h instauré dans la ville avec contresens cyclables sécurisés.
- ✚ 5,2 km de pistes cyclables supplémentaires, 250 arceaux vélos installés et 130 places de stationnement vélos créées.
- ✚ 5 stations de réparation vélos installées dans la ville.
- ✚ 45 bornes de recharge électriques installées en partenariat avec le SEY.
- ✚ 14,6 km de voiries rénovées et 1,3 km de trottoirs élargis en hypercentre pour faciliter les déplacements.



- Engager une réflexion sur l'extension du stationnement résidentiel, en concertation avec les riverains.
- Poursuivre le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Numérique

Le numérique facilite les démarches administratives, tout en préservant un contact humain essentiel à la proximité avec les habitants

- **Intelligence artificielle et simplification** : déployer des outils d'analyse prédictive et des services optimisés pour faciliter la vie des habitants.
- **Poursuivre le renforcement de la cybersécurité** pour sécuriser les données et assurer, dans la durée, un service fiable aux habitants.
- Création d'un **pass unique dématérialisé** permettant à chacun d'accéder, avec un seul compte, à l'ensemble des services municipaux (théâtre, piscine, bibliothèque, etc.).

— NOS GRANDS PROJETS —



La rénovation du quartier de l'hôpital – Clos Saint-Louis

Ce projet transforme l'ancien site de l'hôpital en un écoquartier vivant, vert et ouvert à tous.

- Un **pôle santé**, fidèle à la vocation historique du site, avec **3 maisons de santé** et **50 nouveaux praticiens de santé**.
- Des logements variés pour les familles, jeunes actifs, étudiants.
- Un **hôtel de 79 chambres**, incluant des chambres dédiées aux patients en ambulatoire.
- Un **cinéma de 9 salles**, des commerces et services de proximité, complémentaires de ceux du centre-ville.
- Une grande surface de **bricolage**.
- Un **restaurant panoramique** au sommet d'un des châteaux d'eau, avec terrasse ouverte au public, offrant un panorama unique sur l'ouest parisien.
- Un **parking de 600 places publiques** pour accompagner ces nouveaux usages.

Le Cœur des Sources – écoquartier du Bel-Air

Le projet **Cœur des Sources** vise à équilibrer les équipements entre quartiers et à offrir un pôle de vie complet, conciliant **nature, accessibilité et services publics**. Il transforme 3 hectares en un espace moderne, verdoyant et ouvert, associant :

- Le **nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental**, doté d'une salle de spectacle de 250 places, de trois salles de danse, d'une salle d'art dramatique et de salles de musique.
- Un **complexe sportif complet** : salles multisports, musculation, dojo et une agora centrale connectant les équipements.
- Un **groupe scolaire à haute performance environnementale** : 6 classes maternelles et 10 classes élémentaires.
- Un **parc naturel** reliant les quartiers du Bel-Air et de Saint-Léger.



Pôle scolaire et sportif Schnapper

- Embellissement de l'entrée de ville au **carrefour de l'Ermitage**, mise en valeur et reboisement du **parc de Feuillancourt**.
- **Début des études programmatiques** pour la rénovation du **plus grand groupe scolaire** de la ville en privilégiant la **végétalisation**.
- Rénovation du **gymnase** et du **centre sportif**, avec la **Maison de l'Escrime**.
- **Désartificialisation des sols** : parkings, cours des écoles maternelles et élémentaires.

>> 5 • NOS CANDIDATS

Notre liste est composée de femmes et d'hommes issus de l'ensemble des quartiers de notre commune. Expérimentée et renouvelée à plus de 40%, l'équipe affiche une moyenne d'âge de 53 ans.



Arnaud PERICARD
54 ans
Maire sortant, Avocat
ALSACE

MAIRES-ADJOINTS



Sylvie HABERT-DUPUIS
63 ans
Conseillère régionale,
Milieu associatif
PEREIRE



Daniel LEVEL
72 ans
Maire délégué
de Fourqueux
FOURQUEUX



Priscille PEUGNET
57 ans
Milieu associatif
SCHNAPPER



Emmanuel HAÏAT
31 ans
Directeur
des opérations
VAUBAN



Marillys MACE
66 ans
Experte politiques
de l'eau
PLACE MAREIL



Paul JOLY
71 ans
Architecte
PONTEL



Christine ALLIBERT-FUMINIER
65 ans
Directrice financière
SOUS-PRÉFECTURE



Thierry COLLOGNAT
61 ans
Ancien militaire
d'active
FOURQUEUX



Marie AGUINET
54 ans
Responsable
communication digitale
PONTEL



Serge MIRABELLI
61 ans
Ancien Maître
d'œuvre BTP
BEL-AIR



Elisabeth GUYARD
66 ans
Ingénieur
FOURQUEUX



Vincent MIGEON
59 ans
Directeur Administratif
FOURQUEUX



Karine PEYRESAUBES
57 ans
Médiatrice
JEHAN-ALAIN



Didier LEJEUNE
68 ans
Ancien dirigeant
d'entreprise
FRANKLIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Marta DE CIDRAC
61 ans
Sénatrice, architecte
FORÊT



Alexandre GREVET
44 ans
Directeur de projets
FORÊT



Nathalie LESUEUR
55 ans
Parent aidant
FOURQUEUX

NOS CANDIDATS



Guy SALLÉ
68 ans
Kinésithérapeute
DEBUSSY



Rosa ANDRÉ
54 ans
Ingénieure
CHÂTEAU



Matthieu CADOT
48 ans
Professeur de SVT
FOURQUEUX



Christine BOGÉ
63 ans
Ancienne directrice
d'école
NOAILLES



Marc MILOUTINOVITCH
70 ans
Milieu associatif
SOUS-PRÉFECTURE



Anne de JACQUELOT
68 ans
Styliste
FOURQUEUX



Stéphane SAUDO
41 ans
Investisseur en capital
développement
SCHNAPPER



Valérie BRELURUS-SOPPI
49 ans
Marketing opérationnel
LISIÈRE PEREIRE



Alban de BEAULAINCOURT
47 ans
Cadre financier
ALSACE



Mathilde GIVELET
43 ans
Community Manager
VAUBAN



Ardoin de MASIN
48 ans
Ingénieur-Enseignant
HÔPITAL



Dorothée BUON
46 ans
Assistante de direction
BEL-AIR



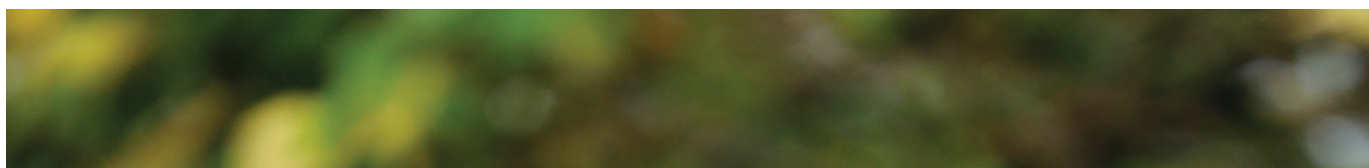
Brice PARINET
37 ans
Enseignant-Arbitre
international
de football
HÔPITAL



Hanane FERNANDES-BORGES
47 ans
Chargée de relation client
SAINT-LÉGER



Rémy CLERY
60 ans
Direction Achats
ALSACE



NOS CANDIDATS



Anne-Sophie JAUFFRET
56 ans
Accompagnement des
aînés / professeur de tennis
SCHNAPPER



Mehdi EL BAHJAOU-GIROT
22 ans
Etudiant
ECUYERS



Myriam SLEMPKES
45 ans
Enseignante
BEL-AIR



Abou NDIAYE
39 ans
Consultant
BEL-AIR



Agathe PAUMIER
48 ans
Journaliste
CŒUR DE VILLE



Alexandre MORLET
47 ans
Commercial
LYCÉE INTERNATIONAL



Patricia COLSON
63 ans
Retraitée
LISIÈRE PEREIRE



Alban SMITH
26 ans
Collaborateur
parlementaire
SAINT-LÉGER



Pauline AMADEI
43 ans
Directrice qualité
CHÂTEAU



Patrice VIARD
64 ans
Cadre SNCF
CROIX ST-SIMON



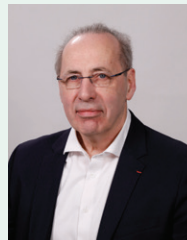
Francesca MOUMINOX
53 ans
Milieu associatif
FOURQUEUX



Ruben CASTEL
24 ans
Ingénieur
CŒUR DE VILLE

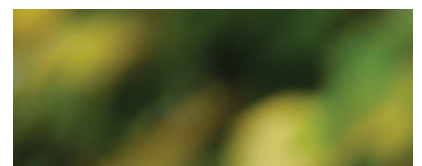


Clara DOLY
44 ans
Ingénieure
DEBUSSY



Pierre-Yves SAINT
66 ans
Cadre dirigeant
secteur public
BEL-AIR

L'UNION POUR SAINT-GERMAIN FOURQUEUX exprime sa reconnaissance envers l'ensemble des élus du mandat qui s'achève : Maurice Solignac, Benoît Battistelli, Sophie Nicolas, Kéa Téa, William Petrovic, Mark Venus, Christine Gotti, Éric Jousse, Nicolas Leguay, Mary-Claude Boutin, Laure Meunier, Olivier Bassine, Yves Fouchet, Ilham Nasri, Raphaëlle Grandpierre, Sébastien Allaire, Julien Thomas, Julie Le Glatin, Isabelle Rinck, Marcus Pierre-Fanfan.



Nos 4 priorités

1. RENFORCER CE QUI NOUS UNIT
2. FAIRE RAYONNER LA VILLE
3. PRENDRE SOIN DE VOUS
4. PRÉPARER ET RÉUSSIR L'AVENIR

Procurations • Participer • Nos événements...



SCANNEZ-MOI

VENEZ NOUS RENCONTRER À NOTRE PERMANENCE

11, rue André Bonnenfant • Tél. : 06 95 69 00 57
ap2026.fr • contact@ap2026.fr

• FORMULAIRE DE DON •

Prénom Nom
Nationalité Pays de résidence
Adresse :
Code postal Ville
Téléphone Email@.....

Souhaite faire un don de : _____ €

Votre don vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de son montant dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15 000€ de dons par foyer fiscal.

☐ Je certifie être une personne physique et que conformément à la loi n°95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique, le règlement de mon don ne provient pas d'une personne morale (société, association, société civile...) mais de mon compte personnel.

☐ Je certifie sur l'honneur être de nationalité française ou résider fiscalement en France.

☐ J'ai lu et j'accepte les mentions d'informations relatives au recueil de mes données personnelles ci dessous.

DATE ET SIGNATURE

Document à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de l'"C.DAURIAC - MF AP 2026" à l'adresse suivante :
Christophe Dauriac - Mandataire financier - 65 rue du Pontel - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Christophe Dauriac, mandataire financier de la campagne électorale de la liste menée par Arnaud PERICARD pour les élections municipales de mars 2026 à Saint-Germain-en-Laye - Déclarée en préfecture le 10 octobre 2025 - est seul habilité à recueillir des dons en faveur de la liste conduite par Arnaud PERICARD dans les limites précisées à l'article L.52-8 et au III de l'article L.113-1 du Code électoral. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don."

Les informations que vous nous communiquez sont exclusivement réservées à l'usage du mandataire financier Christophe Dauriac. Vous consentez à ce qu'elles soient utilisées pour des opérations de communication politique et pour la gestion de vos dons. Vos données ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agiront que sur notre instruction et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Elles ne seront transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Vos données seront conservées pour une durée maximale de 12 mois.

En application des articles 38 et suivants de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité des informations vous concernant. Pour exercer vos droits, adressez un courriel à contact@ap2026.fr ou un courrier à Christophe Dauriac - Mandataire financier - 65 rue du Pontel-78100 Saint-Germain-en-Laye. Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.